

Ministère de la Santé

Fiche d'informations sur le vaccin contre la mpox

Version 5.0 – 16 septembre 2024

Résumé des changements

- Ajout d'informations sur le clade I et II
- Mises à jour sur l'efficacité d'Imvamune® (p.3)

Le présent document ne fournit que des renseignements de base. Il ne vise pas à procurer ni à remplacer des conseils médicaux, des diagnostics, des traitements ou des conseils juridiques.

Le virus qui cause la mpox peut être classé en deux clades génétiques distincts.

- **Clade I** : Le sous-clade Ia est endémique en Afrique centrale et cause une forme plus grave de la maladie et plus de décès que le clade II. Le sous-clade Ib a émergé en République démocratique du Congo en 2023 et se propage par contact direct, principalement dans les réseaux hétérosexuels.
- **Clade II** : Ce clade est endémique en Afrique de l'Ouest et est associé à une forme moins grave de la maladie et à moins de décès que le clade I. Le sous-clade IIb est responsable de l'écllosion mondiale de mpox en 2022 qui a principalement touché des adultes qui s'identifient comme des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.

Le gouvernement de l'Ontario continue de surveiller les cas de mpox (clade I et II) et collabore avec des fournisseurs de soins de santé, Santé publique Ontario et l'Agence de la santé publique du Canada afin de contrer les risques pour la santé. De nouvelles directives continueront d'émerger à mesure que de nouvelles informations seront disponibles et que l'épidémiologie évoluera.

Les informations sur la mpox et la vaccination qui suivent sont fondées sur l'épidémiologie actuelle en Ontario et les données probantes sur le clade II.

Qu'est-ce qu'Imvamune®?

Le vaccin Imvamune® est approuvé au Canada pour se protéger contre la variole, la mpox (la variole du singe) et d'autres maladies liées aux orthopoxvirus. Le vaccin contient un virus affaibli et ne peut pas vous rendre malade.

Qui devrait recevoir le vaccin contre la mpox?

À l'heure actuelle en Ontario, il est possible de recevoir deux doses du vaccin Imvamune® à titre de :

1. **prophylaxie préexposition**, qui signifie recevoir le vaccin **avant** toute exposition à la mpox (pour les personnes susceptibles d'y être exposées). La plupart des vaccins (p. ex. ceux contre la grippe) sont administrés en prophylaxie préexposition.
2. **prophylaxie postexposition**, qui signifie recevoir le vaccin après une exposition potentielle. Par exemple, si vous avez eu des rapports sexuels avec une personne infectée par la mpox, recevoir une dose du vaccin dans un délai déterminé peut vous empêcher de contracter l'infection ou d'être gravement atteint par la maladie. Cette approche est également préconisée pour d'autres maladies infectieuses. À titre d'exemple, le vaccin contre la rougeole est parfois administré à titre préventif si une personne a été exposée à un cas confirmé de rougeole.

Le vaccin Imvamune® devrait idéalement être administré dans les 4 jours de l'exposition, mais il peut être administré jusqu'à 14 jours après la dernière exposition pour avoir le plus d'efficacité. Si vous croyez avoir été en contact avec une personne infectée par la mpox, communiquez avec le bureau de santé publique de votre localité pour savoir si vous êtes admissible au vaccin.

Le vaccin Imvamune® **n'est pas un traitement** de la mpox. Si vous contractez l'infection, le vaccin n'atténuera pas vos symptômes.

Combien de doses d'Imvamune® sont nécessaires?

Le vaccin Imvamune® est donné en 2 doses à au moins 28 jours d'intervalle entre elles. Il faut recevoir les 2 doses pour avoir la protection maximale. Une dose de rappel n'est pas recommandée à l'heure actuelle.

Il s'est écoulé plus de 28 jours depuis ma première dose d'Imvamune®. Dois-je recommencer la série vaccinale?

Non, il n'est pas nécessaire de recommencer la série vaccinale. Vous devriez toutefois recevoir la deuxième dose le plus tôt possible.

J'ai déjà eu un vaccin contre la variole. Ai-je quand même besoin du vaccin Imvamune®?

Les personnes admissibles au vaccin Imvamune® avant ou après l'exposition qui ont déjà été vaccinées contre la variole sont quand même invitées à recevoir une série de deux doses d'Imvamune®.

J'ai récemment eu la mpox. Dois-je me faire vacciner?

À l'heure actuelle, il n'est pas recommandé aux personnes qui ont reçu un diagnostic de mpox de se faire vacciner contre cette maladie.

Quelle est l'efficacité d'une ou de deux doses du vaccin Imvamune®?

Des études axées sur la vaccination et le clade II montrent que deux doses du vaccin Imvamune® réduisent de 66 % à 83 % le risque de contracter la mpox.

Des données récentes recueillies en Ontario révèlent que les personnes infectées qui ont reçu au moins une dose d'Imvamune® sont moins susceptibles de signaler des symptômes graves et d'être hospitalisées que celles qui n'ont pas été vaccinées.

Pour bénéficier d'une protection maximale, il est recommandé de recevoir deux doses du vaccin Imvamune® à au moins 28 jours d'intervalle.

Je viens de terminer ma série vaccinale. Dans combien de temps le vaccin me protégera-t-il?

Après un vaccin, le corps a besoin d'environ 14 jours pour acquérir une immunité contre l'infection.

Il s'est écoulé 2 ans depuis que j'ai reçu la série de 2 doses du vaccin Imvamune®. Dois-je recevoir une dose de rappel?

Non, les doses de rappel ne sont pas recommandées pour le moment.

Le vaccin est-il sécuritaire?

Oui, le vaccin Imvamune® est sécuritaire.

Il y a actuellement peu d'information sur l'utilisation du vaccin chez certaines populations. Si vous avez moins de 18 ans, si vous êtes enceinte, si vous allaitez, si vous êtes immunovulnérable ou si vous souffrez de dermatite atopique, vous devriez discuter de cette vaccination avec votre fournisseur de soins de santé.

Il pourra examiner avec vous les risques et les avantages du vaccin contre la mpox.

Puis-je recevoir le vaccin contre la mpox en même temps que d'autres vaccins?

Oui, il est possible d'administrer Imvamune® simultanément (c'est-à-dire le même jour) avec d'autres vaccins vivants ou non vivants ou en tout temps avant ou après d'autres vaccins.

Le vaccin est-il contre-indiqué chez certaines personnes?

Le vaccin Imvamune® n'est pas indiqué pour le traitement de la mpox. Si vous présentez des symptômes de la mpox, informez-en votre fournisseur de soins de santé avant de recevoir le vaccin. Le vaccin Imvamune® est également contre-indiqué chez les personnes allergiques à l'un ou l'autre de ses ingrédients.

Si vous avez des antécédents de myocardite (inflammation du muscle cardiaque) ou de péricardite (inflammation de la membrane qui enveloppe le cœur) liés à une dose antérieure d'un vaccin antivariolique de 1^{re} ou de 2^e génération, parlez-en à votre fournisseur de soins de santé.

Renseignez-vous aussi auprès de votre fournisseur de soins de santé au sujet des risques associés à ce vaccin.

Le vaccin Imvamune® laisse-t-il une cicatrice comme celui contre la variole?

Non, le vaccin Imvamune® ne laissera pas de cicatrice comme les précédents vaccins contre la variole parce qu'il n'est pas administré par scarification. Le vaccin Imvamune® est administré par voie sous-cutanée, ce qui signifie que l'aiguille est placée dans le tissu adipeux situé au-dessus du tissu musculaire sous la peau. D'autres vaccins, comme celui contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) sont aussi administrés de cette façon.

Le vaccin Imvamune® cause-t-il des effets secondaires?

À l'instar d'autres vaccins, le vaccin Imvamune® peut causer des effets secondaires, mais pas de façon systématique. Les effets secondaires les plus souvent signalés sont une douleur, une rougeur ou une enflure au point d'injection. D'autres effets secondaires courants peuvent inclure la fatigue, les maux de tête, les douleurs musculaires et la nausée. Ces effets secondaires sont habituellement légers à modérés et ils ne durent en moyenne pas plus de sept jours après l'administration du vaccin.

Aucun cas de myocardite (inflammation du muscle cardiaque) ou de péricardite (inflammation de la membrane qui enveloppe le cœur) n'a été identifié lors des essais cliniques du vaccin Imvamune®. Si vous présentez des symptômes cardiaques après avoir reçu le vaccin, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé.

Dans quelles circonstances dois-je appeler mon fournisseur de soins de santé?

Appelez votre fournisseur de soins de santé ou allez à l'urgence la plus proche si vous ressentez l'un des symptômes suivants après avoir reçu le vaccin contre la mpox :

- urticaire;
- enflure au visage ou dans la bouche;
- difficultés respiratoires;

- symptômes cardiaques comme des douleurs thoraciques, de l'essoufflement ou des palpitations.

Où puis-je obtenir plus d'informations?

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mpox, consultez les ressources ci-dessous ou consultez votre fournisseur de soins de santé.

Ministère de la Santé de l'Ontario – [mpox \(variole du singe\)](#)

Santé publique Ontario – [page d'informations sur la mpox](#)

Agence de la santé publique du Canada – [mpox : le point sur l'éclosion](#)

Organisation mondiale de la Santé – [principaux faits sur la mpox \(variole du singe\)](#)

Organisation mondiale de la Santé – [questions et réponses sur la mpox \(variole du singe\)](#)

Centers for Disease Control des États-Unis – [page d'informations sur la mpox](#)